



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Générale des Opérations
Direction des Systèmes et Moyens de Paiement

**RAPPORT DU FONCTIONNEMENT
DU SYSTEME DE TRANSFERT
AUTOMATISE ET DE REGLEMENT
DANS L'UEMOA (STAR-UEMOA)**

ANNEE 2012



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Générale des Opérations
Direction des Systèmes et Moyens de Paiement

**RAPPORT DU FONCTIONNEMENT DU SYSTEME
DE TRANSFERT AUTOMATISE ET DE REGLEMENT
DANS L'UEMOA (STAR-UEMOA)**

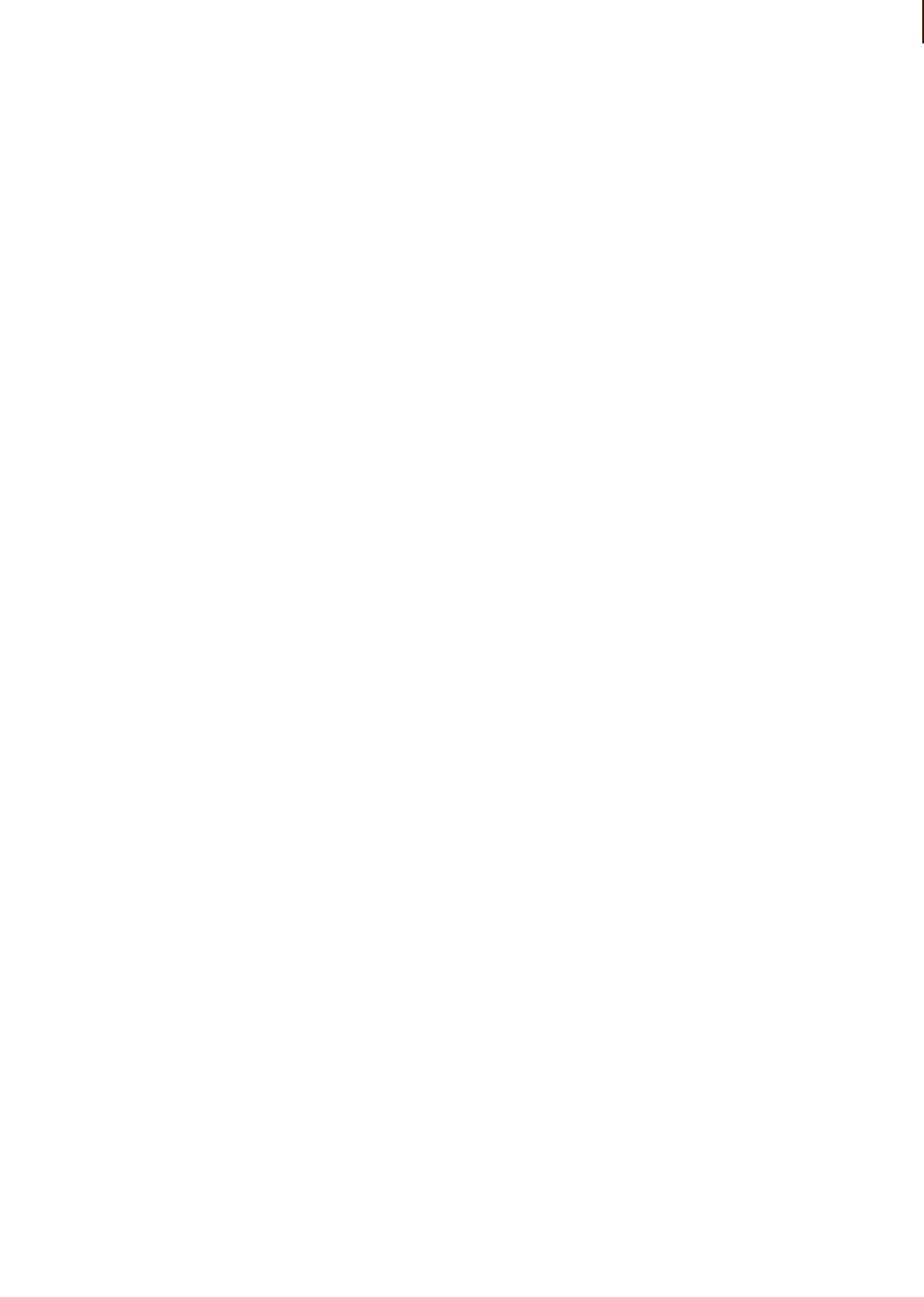
ANNEE 2012





SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
I – FONCTIONNEMENT DE SICA-UEMOA	5
1.1 - Participation au système	5
1.2 - EVOLUTION GLOBALE DES TRANSACTIONS DANS STAR-UEMOA	5
1.3 - ANALYSE DES TRANSACTIONS	8
1.3.1 - Transactions compensées de SICA-UEMOA, du DC/BR et du GIM-UEMOA	8
1.3.2 - Paiements transfrontaliers	8
II – EFFICACITE DU SYSTEME : PERFORMANCE ET GESTION DES RISQUES	9
2.1 - Facturation	9
2.2 - Indicateurs de performance	9
2.3 - Difficultés rencontrées par les participants	10
III – PERSPECTIVES	10
3.1 - Amélioration de la sécurité du système	10
3.2 - Renouvellement général des clés	10
3.3 - Mise en place des Avances Intra-journalières	11
3.4 - Formation des participants	11
CONCLUSION	11
ANNEXES	13



INTRODUCTION

Le Système de Transfert Automatisé et de Règlement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA) est un système de règlement brut en temps réel basé sur le traitement des instructions de paiement. Localisé au Siège de la BCEAO à Dakar, il est entré en production le 25 juin 2004.

C'est un système conçu pour les transferts interbancaires de gros montants et dans lequel chaque transaction est réglée sur une base brute et en temps réel, le règlement ayant lieu en même temps.

Les participants du système sont : les banques et établissements financiers, le GIM-UEMOA, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM), le dépositaire Central/Banque de règlement et d'autres institutions financières régionales.

Le présent rapport rend compte du fonctionnement de STAR-UEMOA au cours de l'année 2012.

Il est articulé autour des points suivants :

- Fonctionnement de STAR-UEMOA ;
- Difficultés rencontrées par les acteurs ;
- Perspectives.

I. FONCTIONNEMENT DE STAR-UEMOA

1.1. Participation au système

En terme de participation au cours de l'année 2012, STAR-UEMOA a été marqué par :

- la suppression de l'African Investissement Bank du Bénin (AIB) du système, à la suite du retrait de son agrément ;
- les changements de dénomination de plusieurs banques (Diamond Bank Bénin, Continental Bank du Bénin, Société Générale de Banque du Bénin et Financial Bank Togo) ;
- l'adhésion de deux (2) nouveaux participants en Côte d'Ivoire : la BGFI et la GTBANK.

Ainsi, le nombre d'établissements bancaires participant au système passe de 106 à 107 suite à la suppression de l'AIB et l'adhésion des deux nouvelles banques.

Il convient également de signaler l'adhésion de quatre (4) Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) en tant que sous-participants. Il s'agit de Africa Bourse du Bénin, UBAG, Conservateur Standard et Phoenix Capital en Côte d'Ivoire.

1.2. EVOLUTION GLOBALE DES TRANSACTIONS DANS STAR-UEMOA

L'examen de l'évolution globale des opérations dans STAR-UEMOA porte aussi bien sur le nombre que sur la valeur des transactions réglées.

• Evolution en nombre

Durant l'année 2012, malgré les fluctuations en volume de transactions observées, l'évolution du nombre de paiements traités par STAR-UEMOA connaît dans l'ensemble une hausse

régulière. Ainsi, en 2012 le nombre global des transactions réglées s'établit à 543 240 contre 530 450 en 2011, soit un taux de croissance annuel de 2,4%.

Tableau 1 : Répartition mensuelle du nombre de paiements réglés en 2012

DESIGNATION	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total	Moyenne
Nb d'instructions de paiements transmises	45 229	46 287	49 391	35 768	48 866	47 341	45 979	47 869	43 842	46 997	40 213	45 458	543 240	45 270
Nombre de paiements réglés	43 499	44 530	48 402	33 567	47 249	45 862	44 189	45 685	41 505	44 794	38 612	43 698	521 592	43 466
Nombre moyen de paiements réglés	1 977	2 120	2 200	1 598	2 054	1 994	2 009	1 986	1 805	1 948	1 679	1 900		1 939

La progression du volume des échanges, d'une année à l'autre, s'explique principalement par la hausse légère du nombre de participants, des transferts internationaux, des virements ordinaires ainsi que des opérations de compensation de valeurs de SICA-UEMOA, du GIM-UEMOA et de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM).

Ainsi, une progression est observée au niveau de plus de la moitié des pays de l'UEMOA notamment en Côte d'Ivoire (+28,7%), au Niger (+14,6%) et au Togo (+13,7%). Quant au Bénin (-8,8%), au Burkina (-10,1%) et à la Guinée Bissau (-15,1%), ils enregistrent des baisses du nombre d'opérations au cours de l'année sous revue.

Tableau 2 : Répartition du nombre de paiements réglés par site en 2011 et 2012

	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Siège	Total
Nombre des transactions réglées en 2012 (en milliards FCFA)	30 237	58 733	85 782	9 396	59 704	40 520	183 190	44 868	30 810	543 240
Part relative en 2012 (en %)	5,6%	10,8%	15,8%	1,7%	11,0%	7,5%	33,7%	8,3%	5,7%	100,0%
Nombre des transactions réglées en 2011 (en milliards FCFA)	33 166	65 320	66 627	11 069	59 540	35 360	171 573	39 447	28 724	530 450
Part relative en 2011 (en %)	6,3%	12,3%	12,6%	2,1%	11,2%	6,7%	32,3%	7,4%	5,4%	100,0%
Variation	-8,8%	-10,1%	28,7%	-15,1%	0,3%	14,6%	6,8%	13,7%	7,3%	2,4%

La moyenne journalière des opérations passe, d'une année à l'autre, de 1 531 à 1 939. Cette croissance pourrait s'expliquer par la reprise des activités en Côte d'Ivoire après les événements socio-politiques de 2011.

Le nombre d'opérations réglées en 2012 se caractérise par un niveau minimum de 33 567 en avril 2012 et une pointe de 48 402 opérations en février 2012.

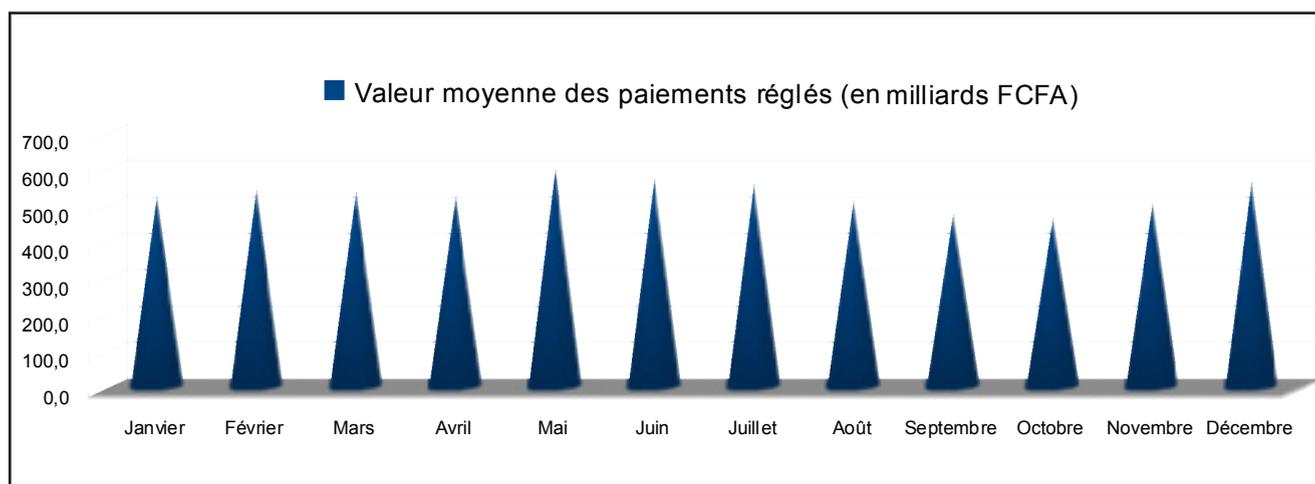
• Evolution en valeur

Malgré les fluctuations d'un mois à l'autre, la valeur des transactions réglées s'inscrit également dans une dynamique de croissance générale.

Le montant total des opérations réglées dans le système s'élève à 145 163,3 milliards contre 110 100,4 milliards FCFA en 2011, soit un taux de progression de 31,8%.

La croissance du montant des opérations réglées est à relier principalement à la hausse du montant des transactions portant sur les virements ordinaires, les opérations fiduciaires (retrait et versement d'espèces), les transferts internationaux ainsi que les opérations de la BCEAO au titre du marché monétaire. La reprise des activités en Côte d'Ivoire pourrait également expliquer cette progression des échanges dans STAR-UEMOA.

Illustration n°1 : Évolution de la valeur moyenne des paiements réglés par jour en 2012



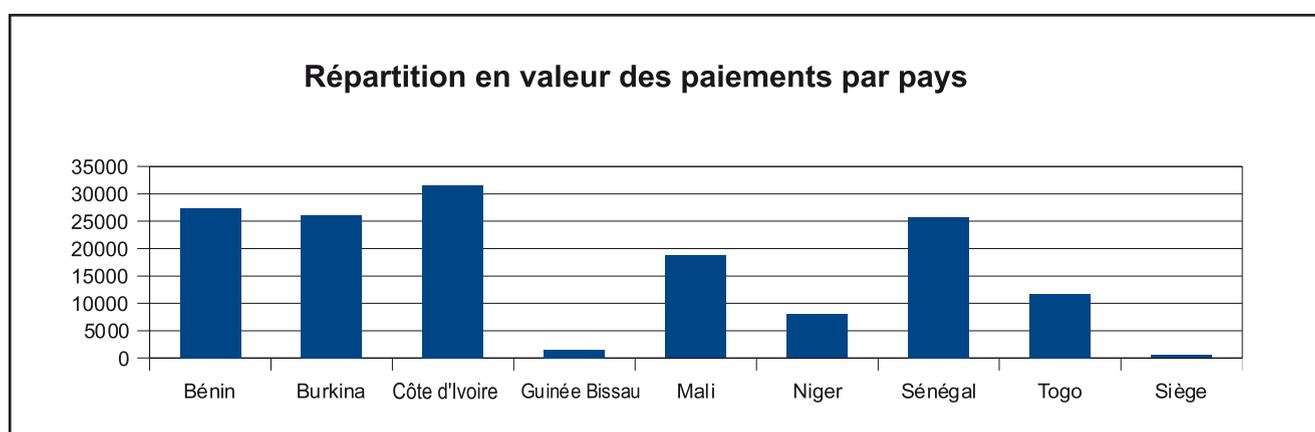
S'agissant des valeurs moyennes quotidiennes, elles dépassent la barre de 539 milliards FCFA. Toutefois, il a été observé un creux au cours du mois d'octobre 2012 avec un montant de 472,1 milliards FCFA et une pointe à 607,4 milliards FCFA est notée au cours du mois de mai (cf. illustration n°1). La moyenne quotidienne des valeurs réglées passe d'une année à l'autre de 522,42 milliards à 539,72 milliards FCFA.

Au cours de la période sous revue, la valeur totale des paiements réglés mensuellement a fluctué entre un minimum de 10 858,1 milliards FCFA en octobre 2012 et un maximum de 13 142,1 milliards FCFA en décembre 2012.

Tableau 3 : Répartition de la valeur (en milliards FCFA) des transactions réglées par place en 2011 et 2012

	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Siège	Total
Valeur des transactions réglées en 2012 (en milliards FCFA)	27 407,8	26 091,1	31 609,3	1 532,9	18 699,7	7 986,3	25 717,1	11 712,9	523,9	145 163,3
Part relative en 2012 (en %)	18,9%	18,0%	21,8%	1,1%	12,9%	5,5%	17,7%	8,1%	0,4%	100,0%
Valeur des transactions réglées en 2011 (en milliards FCFA)	19 144,2	22 600,9	22 220,3	1 102,1	16 106,2	5 469,5	21 751,9	6 790,6	486,7	110 100,4
Part relative en 2011 (en %)	17,4%	20,5%	20,2%	1,0%	14,6%	5,0%	19,8%	6,2%	0,4%	100,0%
Variation	43,2%	15,4%	42,3%	39,1%	16,1%	46,0%	18,2%	72,5%	7,6%	31,8%

Illustration n°2 : Répartition en valeur des paiements par pays



I.3- ANALYSE DES TRANSACTIONS

I.3.1 Transactions compensées de SICA-UEMOA, du DC/BR et du GIM-UEMOA

Au cours de la période sous revue, les soldes de compensation issus du Système Interbancaire de Compensation Automatisée de l'UEMOA (SICA-UEMOA) et déversés dans le Système de Transfert Automatisé et de Règlement (STAR-UEMOA), s'établissent à 9 886,4 milliards FCFA contre 9 830,8 milliards FCFA, une année plus tôt.

Quant aux opérations compensées de la monétique, du Groupement Interbancaire Monétique de l'UEMOA (GIM-UEMOA), déversées dans STAR-UEMOA, elles s'élèvent à 30,49 milliards contre 21,69 milliards en 2011. Cette progression de 40,57% illustre un réel développement de la monétique interbancaire dans les pays de l'Union.

Les soldes des opérations compensées du Dépositaire Central Banque de Règlement (DC/BR) ressortent à 89,90 milliards contre 15,05 milliards FCFA une année plus tôt. Cette forte progression s'explique par une longue fermeture de la BRVM en 2011, en raison des troubles socio-politiques en Côte d'Ivoire au cours de cette année.

Transactions compensées

Désignations	2011	2012	Variation
Soldes de compensation de SICA-UEMOA déversés (en mds FCFA)	9 830,80	9 886,40	0,6%
Soldes de compensation du GIM-UEMOA déversés (en mds FCFA)	21,69	30,49	40,5%
Valeur des opérations compensées du DC/BR (en mds FCFA)	15,05	89,90	497,3%

1.3.2. Paiements transfrontaliers

Les paiements transfrontaliers de la période étudiée ont été influencés par les transactions suivantes :

- les opérations compensées sous-régionales ;
- les opérations de la bourse ainsi que la soumission aux emprunts obligataires de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) ;
- les opérations de trésorerie et du marché interbancaire entre les banques du même réseau ;
- les achats de devises réalisés par plusieurs banques de l'Union avec le Siège de la BCEAO ;
- l'émission des bons des Trésors Publics des Etats au sein de la Zone.

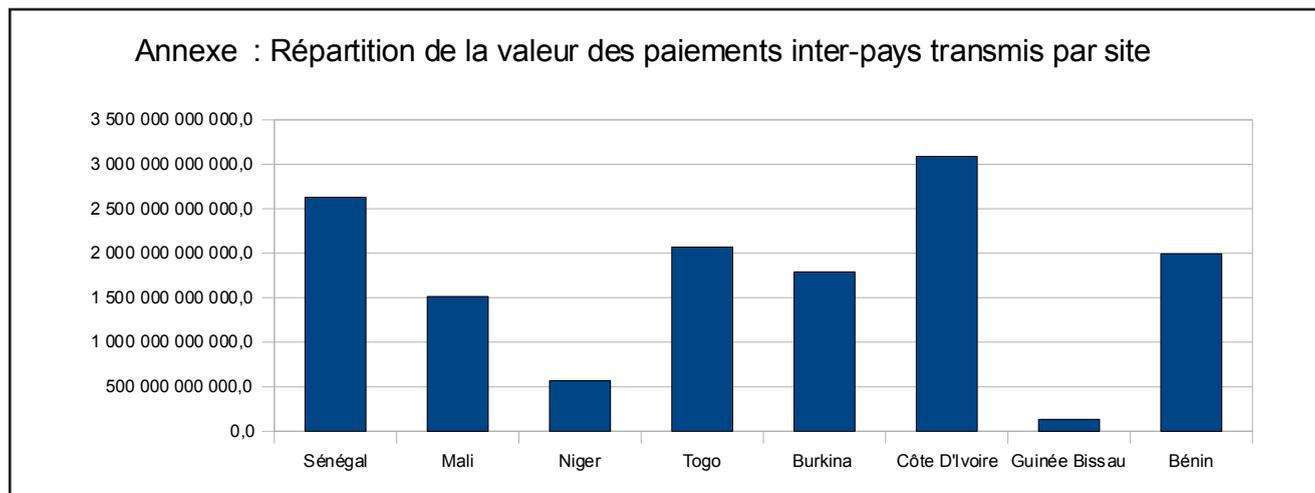
Evolution globale des transactions inter-pays

Le nombre total de paiements transfrontaliers au sein de l'UEMOA s'est établi à 213 255 en 2012, contre 194 341 en 2011. En moyenne, 593 paiements inter-pays sont réglés quotidiennement, contre 532 en 2011.

S'agissant de la valeur des opérations transfrontalières, elles enregistrent une faible croissance de 0,1% en ressortant à 14 023 milliards FCFA contre 14 008 milliards FCFA une année plus tôt. En moyenne, 38,42 milliards FCFA de paiement sont effectués par jour.

La part des transactions transfrontalières dans la valeur totale des paiements échangés connaît un repli en passant de 12,72% en 2011 à 9,66% en 2012.

Illustration n°3 : Répartition de la valeur des paiements inter-pays transmis par site



II – EFFICACITE DU SYSTEME : PERFORMANCE ET GESTION DES RISQUES

2.1. Facturation

Il est à rappeler que la facturation répond à un principe de discrimination, encourageant les paiements transmis plus tôt, afin de mieux assurer la fluidité des échanges et de mieux gérer les risques. La table des coûts de facturation de STAR-UEMOA figure en annexe 5.

La facturation des ordres de paiement et des notifications reçues se sont poursuivies au cours de l'année 2012.

2.2. Indicateurs de performance

a) Délai moyen pour le règlement des ordres de paiement

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012, pour l'ensemble des transactions, le délai moyen mensuel de règlement des paiements dans STAR-UEMOA ressort à 41 secondes contre 51 secondes en 2011.

Par ailleurs, 97% des transactions sont réglés en moins de 15 minutes, ce qui permet de respecter l'indicateur de performance, stipulant que 90% des paiements doivent être réglés en moins de quinze minutes.

b) Evolution des taux de rejet technique

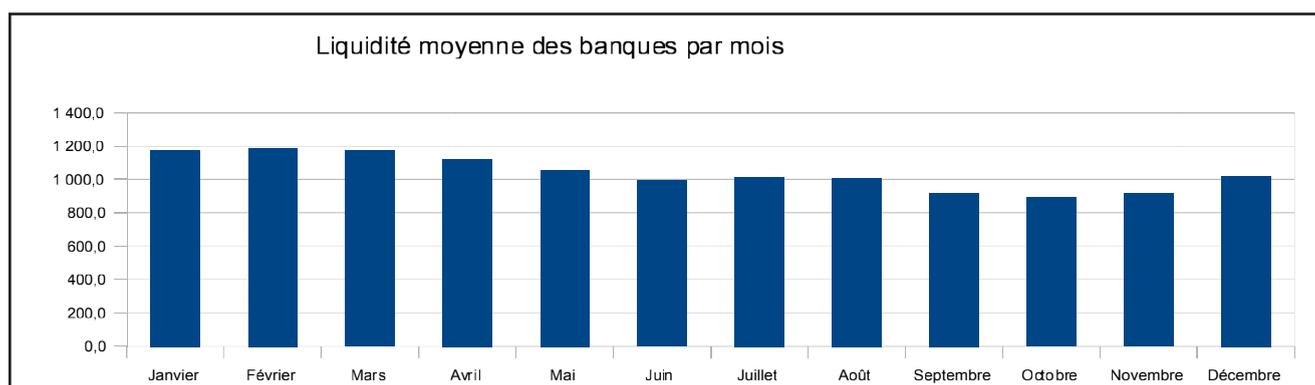
Au cours de l'année 2012, le taux de rejet moyen annuel s'est légèrement dégradé en ressortant à 4% contre 3% en 2011. Toutefois, la norme maximale de 5% est respectée. Le non respect des horaires de fonctionnement du système et l'envoi de messages de type MT199 a participé à l'augmentation de ce taux de rejet.

c) Gestion des risques dans le système

- Risque de liquidité

Sur l'ensemble de la période sous-revue, la liquidité des banques enregistre une tendance baissière d'un mois à l'autre. Cette fluctuation s'explique par l'achat des bons du Trésor des Etats Membres de l'UEMOA, les retraits fiduciaires et l'importance des transferts internationaux.

Illustration n°4 : Évolution de la liquidité moyenne des banques par mois



En moyenne, la liquidité des banques s'est établie mensuellement à 1 039,4 milliards FCFA, contre 1 060,2 milliards FCFA en 2011 (cf. Illustration n° 4).

S'agissant du risque de liquidité, il est à noter que globalement les banques de l'Union n'éprouvent pas de difficultés particulières pour le règlement de leurs transactions dans STAR-UEMOA. Cependant, des cas de défaillances ont été notés, portant en 2012, le nombre de rejets financiers à 529, soit un taux de rejet financier annuel de 0,10 %, contre 576 (0,11%) en 2011. Ainsi, l'indicateur de performance fixant la norme maximale des rejets financiers à 1% est largement respecté.

S'agissant du règlement des soldes de compensation SICA-UEMOA, des cas de défaillances ont été enregistrés au cours de l'année 2012. A cet égard, des actions ciblées ont été menées auprès des participants défaillants.

- Risques opérationnels

Au cours de la période sous-revue, le fonctionnement de STAR-UEMOA a particulièrement été marqué par l'interruption du système le 24 juillet 2012 de 10h 35 à 16h 45 imputable à des perturbations sur le serveur central Swift de la BCEAO. Cet incident a engendré des retards pour le règlement des transactions des participants.

2.3. Difficultés rencontrées par les participants

Grâce au renouvellement des serveurs STAR-UEMOA intervenu en 2010, une forte baisse des incidents techniques recensés sur le système central a été notée durant l'année 2012.

Toutefois, quelques incidents ponctuels sont survenus en interne chez certains participants.

III. PERSPECTIVES

3.1. Amélioration de la sécurité du système

Eu égard à l'importance des opérations traitées, la sécurité de STAR-UEMOA reste une préoccupation majeure. A cet égard, une étude est prévue au cours du 3^{ème} trimestre 2013 pour effectuer un état des lieux et identifier les failles. En particulier, cette étude devrait aboutir à un plan d'actions visant une amélioration de la sécurité du système.

3.2. Renouvellement général des clés

Il a été mis en place des certificats qui permettent d'authentifier les participants à STAR-UEMOA et d'assurer la sécurité des échanges. Le renouvellement général des certificats de tous les participants au système devrait avoir lieu au cours de l'année 2013 à la fin du 3^{ème} trimestre. A cet effet, une coordination de ce renouvellement, hautement sensible, est à réaliser en vue de sa bonne prise en charge au cours de l'année 2013.

3.3. Mise en place des Avances Intra-journalières

La mise en place d'un mécanisme d'avances intra-journalières devra permettre à la Banque Centrale d'octroyer la liquidité aux participants qui en ont besoin. En effet, l'application de gestion automatisée des titres dénommée « TRESOr », qui prendra en charge cette gestion, est en cours de finalisation. Son intégration avec STAR-UEMOA devrait permettre d'activer le mécanisme des avances intra-journalières afin de lutter contre les risques systémique et de liquidité.

3.4. Formation des participants

Dans la perspective d'une amélioration du niveau de connaissance des règles de fonctionnement de STAR-UEMOA par les participants, une session de formation sur les systèmes de paiement sera programmée au 4ème trimestre de l'année 2013, en relation avec le Centre Ouest Africain de Formation en Études Bancaires (COFEB).

CONCLUSION

Le bilan de fonctionnement de STAR-UEMOA au 31 décembre 2012 reste globalement satisfaisant, en raison de la participation active des banques de l'Union, de l'accroissement en nombre et en valeur des échanges effectués dans le système et de l'amélioration tant qualitative que quantitative des indicateurs de performance du système.

Les éléments confortant cette appréciation du fonctionnement de STAR-UEMOA se présentent comme suit :

- deux nouveaux établissements bancaires ont été admis au système portant ainsi le nombre de participants à 107 ;
- le nombre moyen journalier d'opérations traitées a connu une progression de 40,2 % en passant de 1 531 en 2011 à 1 939 pour l'année 2012 ;
- la valeur moyenne journalière des opérations réglées est passée de 522,42 milliards en 2011 à 539,7 milliards de FCFA en 2012, soit une augmentation de 3,3 % ;
- le taux de rejet pour insuffisance de provision est resté quasi constant à 0,1 % sur les cinq dernières années. Il se maintient donc largement en dessous de la norme maximale de 1% ;
- le délai moyen de règlement des transactions ressort en moyenne à 41 secondes en 2012.

ANNEXES

Annexe 1-a : Tableau synthétique de l'évolution générale de l'activité de STAR-UEMOA entre 2011 et 2012

Désignation	Année 2011	Année 2012	Variation
Nombre de paiement transmis	530 450	543 240	2,4%
Nombre de paiements réglés	514 540	521 592	1,4%
Nombre moyen quotidien de paiements réglés	1 531	1 939	26,6%
Valeur des paiements réglés (en milliards FCFA)	110 100,4	145 163,3	31,8%
Valeur moyenne quotidienne des paiements réglés (en milliards FCFA)	522,42	539,74	3,3%
Nombre de paiements inter-pays	194 341	213 255	9,7%
Nombre moyen journalier de paiements inter-pays	532	593	11,4%
Valeur des paiements inter-pays (en milliards FCFA)	14 008	14 023	0,1%
Valeur moyenne quotidienne des paiements inter-pays	38,38	38,42	0,1%
Liquidité moyenne des banques	1 060,16	1 039,35	-2,0%
Délai moyen d'exécution des transactions (en secondes)	51	41	-19,9%
Nombre de rejets techniques	15 334	21 119	37,7%
Nombre de rejets financiers	576	529	-8,2%
Taux de rejets financiers (en %)	0,11%	0,10%	-10,3%
Taux de rejets techniques (en %)	3,0%	4,0%	32,9%
Ratio d'intensification	37,8%	40,9%	8,2%
Ratio d'intégration financière	12,7%	9,7%	-24,1%
Nombre de banques participant	106	107	0,9%

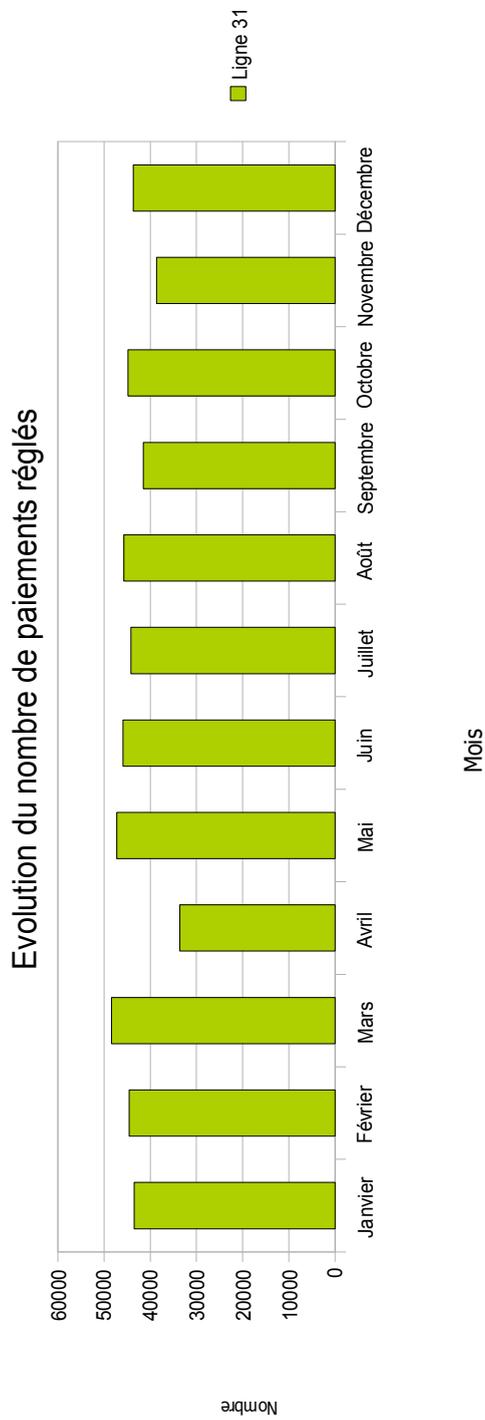
NB :

- **Ratio d'intensification** : nombre de paiement inter-pays/nombre de paiements réglés. Ce ratio permet de mesurer la proportion des échanges interpays STAR-UEMOA.
- **Ratio d'intégration financière** : valeur de paiement inter-pays/valeur des paiements réglés. Ce ratio permet d'avoir le taux d'intégration financière entre les pays de UEMOA en terme de valeur.

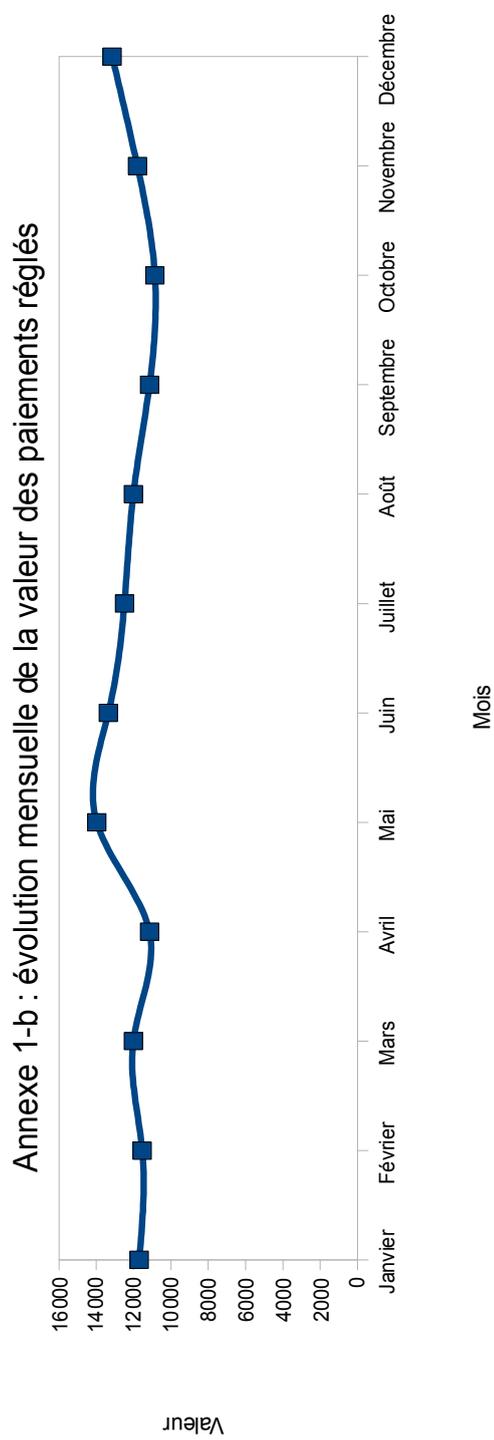
Annexe 1-b : Données synthétiques 2012

DESIGNATION	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total	Moyenne
Nb d'instructions de paiements transmises	45 229	46 287	49 391	35 768	48 866	47 341	45 979	47 869	43 842	46 987	40 213	45 458	543 240	45 270
Nombre de paiements réglés	43 499	44 530	48 402	33 567	47 249	45 862	44 189	45 685	41 505	44 794	38 612	43 698	521 592	43 466
Nombre moyen de paiements réglés	1 977	2 120	2 200	1 598	2 054	1 994	2 009	1 986	1 805	1 948	1 679	1 900		1 939
Valeur des paiements réglés (en Milliards FCFA)	11 703,2	11 536,2	12 013,7	11 149,4	13 971,1	13 354,2	12 490,6	12 009,0	11 141,2	10 858,1	11 794,5	13 142,1	145 163,3	12 097
Valeur moyenne des paiements réglés (en milliards FCFA)	532,0	549,3	546,1	530,9	607,4	580,6	567,8	522,1	484,4	472,1	512,8	571,4		539,7
Nombre de paiements inter-pays	17 978	17 692	18 836	13 277	19 330	18 626	17 872	18 663	17 347	18 034	16 697	18 703	213 255	17 771
Nombre moyen de paiements inter-pays	580	571	608	428	624	607	812	602	560	582	539	603,3		593
Valeurs des paiements inter-pays (en milliards FCFA)	1 001,0	1 151,4	1 402,6	710,1	1 153,1	1 516,0	1 156,3	1 100,6	1 095,9	1 095,2	996,9	1 153,5	14 022,8	1 128
Valeur moyenne des paiements inter-pays (en milliards)	32,3	37,1	45,2	22,9	37,2	48,9	52,6	35,5	35,4	35,3	32,2	37,2		38,42
Nombre de banques participant	106					2		-1					107	
Liquidité moyenne des banques (en Mds)	1 175,8	1 188,2	1 172,6	1 119,1	1 058,6	991,4	1 013,1	1 005,2	920,6	891,6	916,1	1 019,8		1 039,4
Délai moyen de règlement des transactions (en seconde)	42	48	29	49	44	33	33	39	41	53	47	37		41
Nbre de rejets techniques	1 675	1 700	951	2 139	1 554	1 442	1 776	2 144	2 302	2 155	1 564	1 717	21 119	1 760
Nbre de rejets financiers	55	57	38	62	63	37	14	40	35	48	37	43	529	44
Taux de rejet financiers (en %)	0,2%	0,1%	0,1%	0,2%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,2%	0,1%		0,1%
Taux de rejet techniques (en %)	3,9%	3,3%	1,8%	5,6%	3,1%	3,0%	5,4%	3,7%	4,9%	4,4%	3,7%	3,6%		3,9%
Ratio d'intensification	41,33%	39,73%	38,92%	39,55%	40,91%	41,05%	40,44%	40,85%	41,79%	40,26%	43,24%	42,80%	40,89%	
Ratio d'intégration	8,55%	9,98%	11,68%	6,37%	8,25%	11,35%	9,26%	9,16%	9,84%	10,09%	8,45%	8,78%	9,66%	

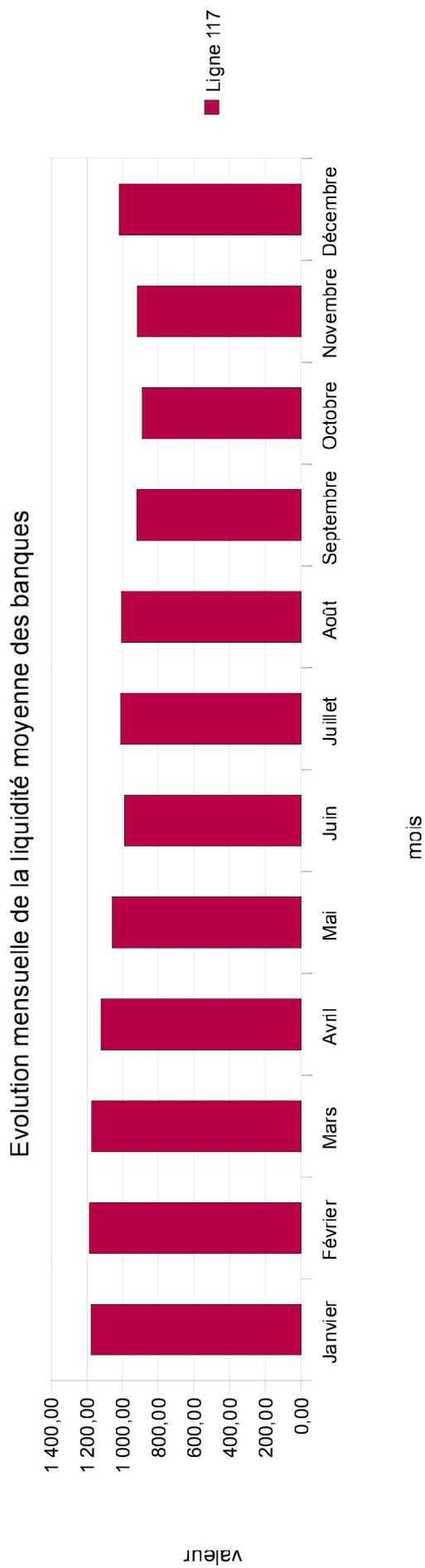
Annexe 2-a :



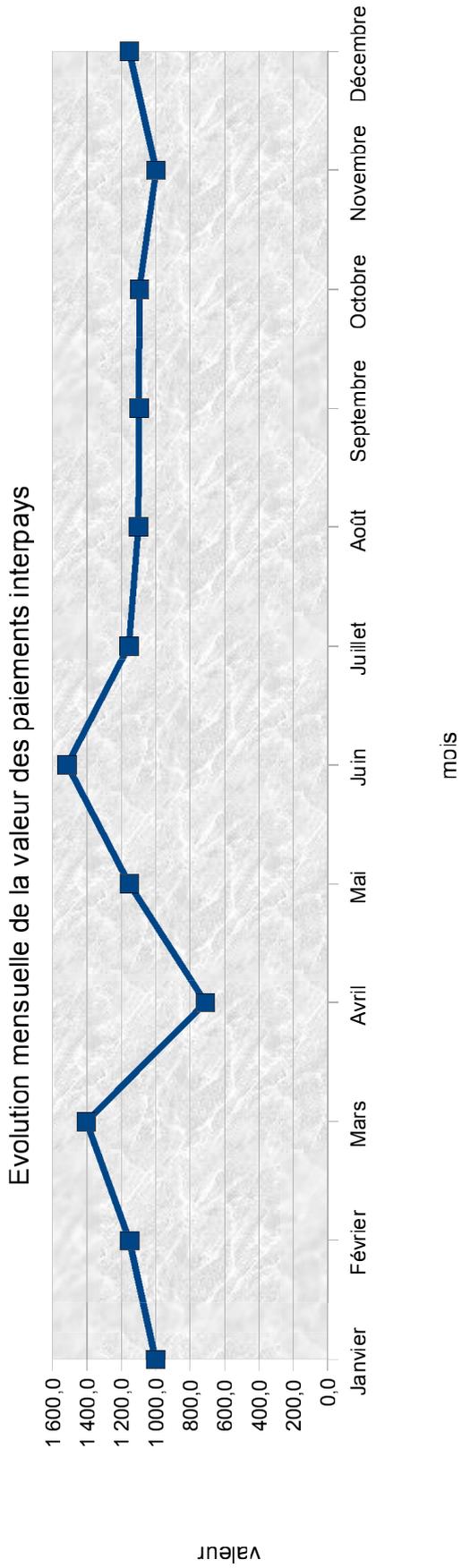
Annexe 2-b



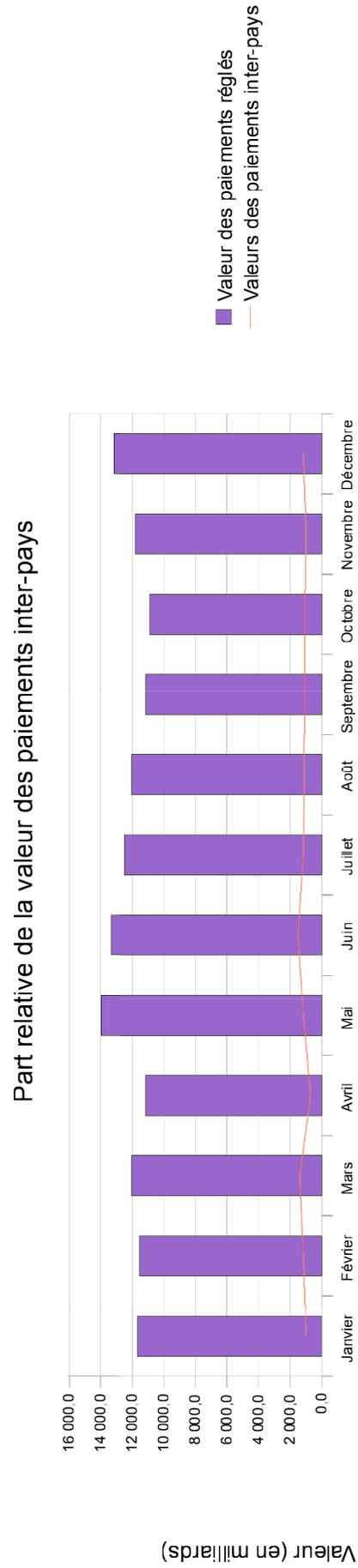
Annexe 2-c



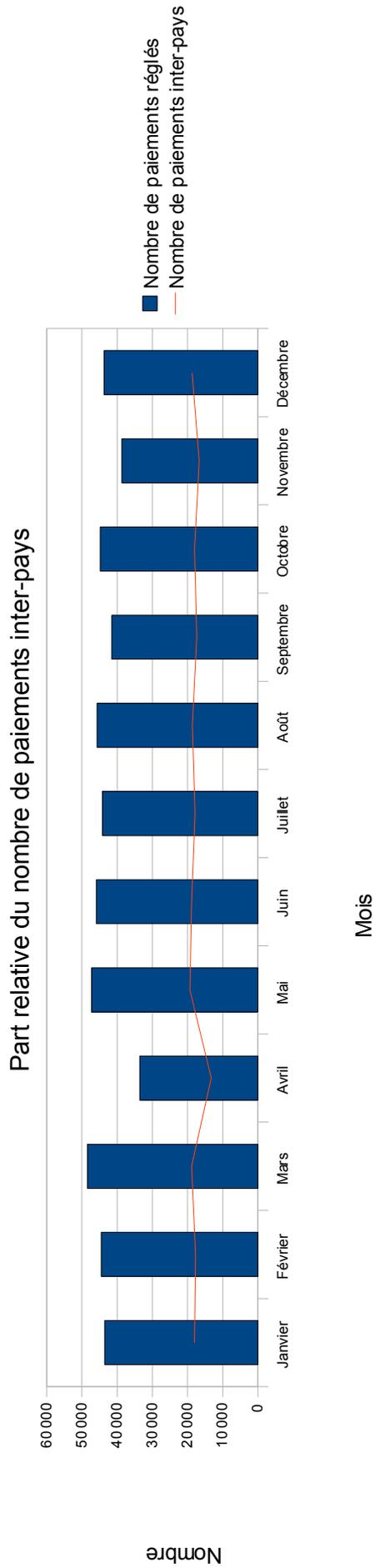
Annexe 3 -a



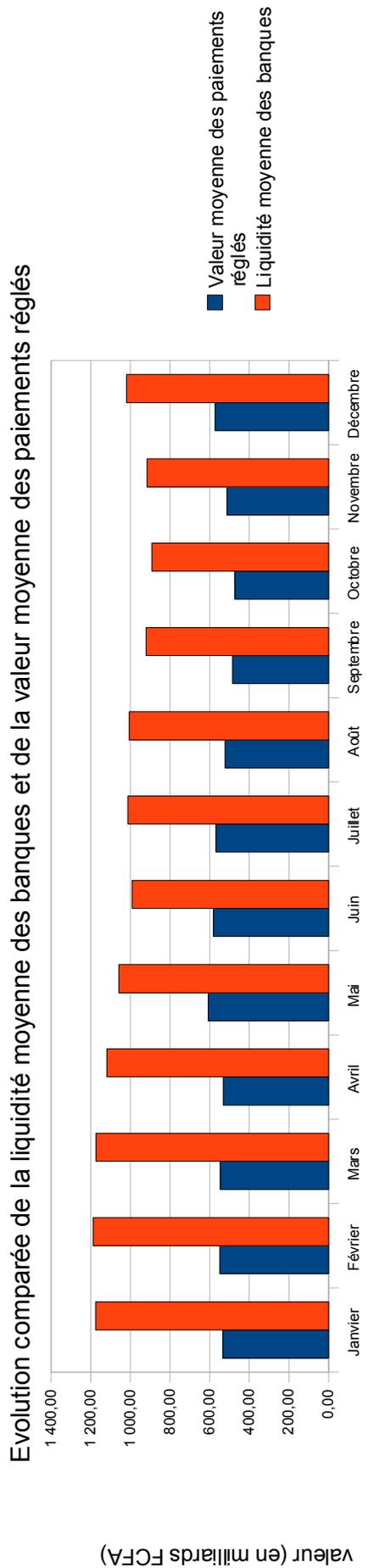
Annexe 3-b



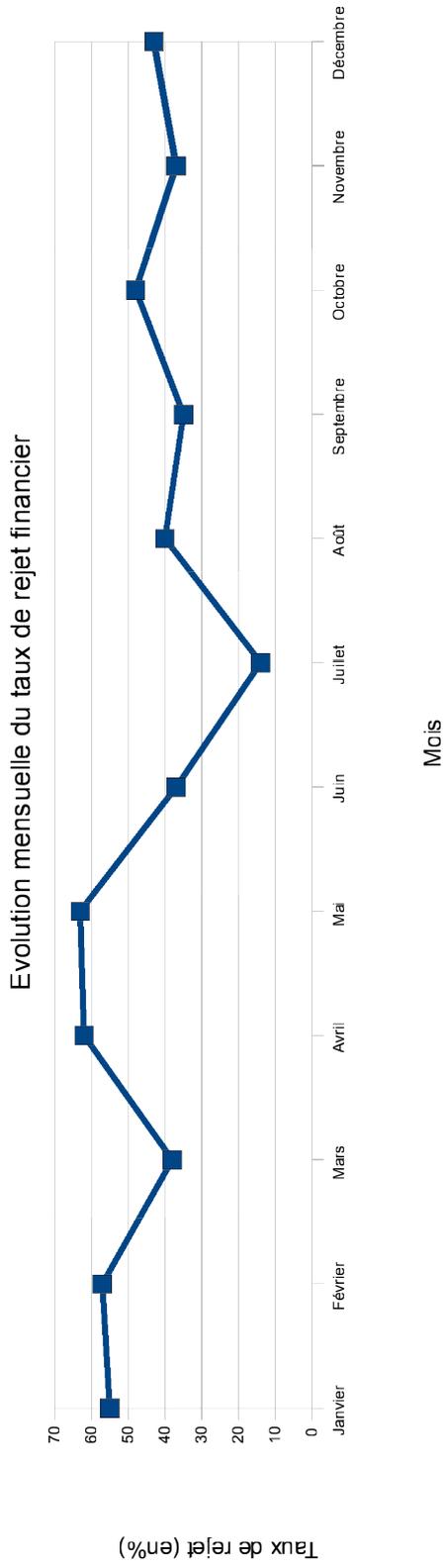
Annexe 3-c



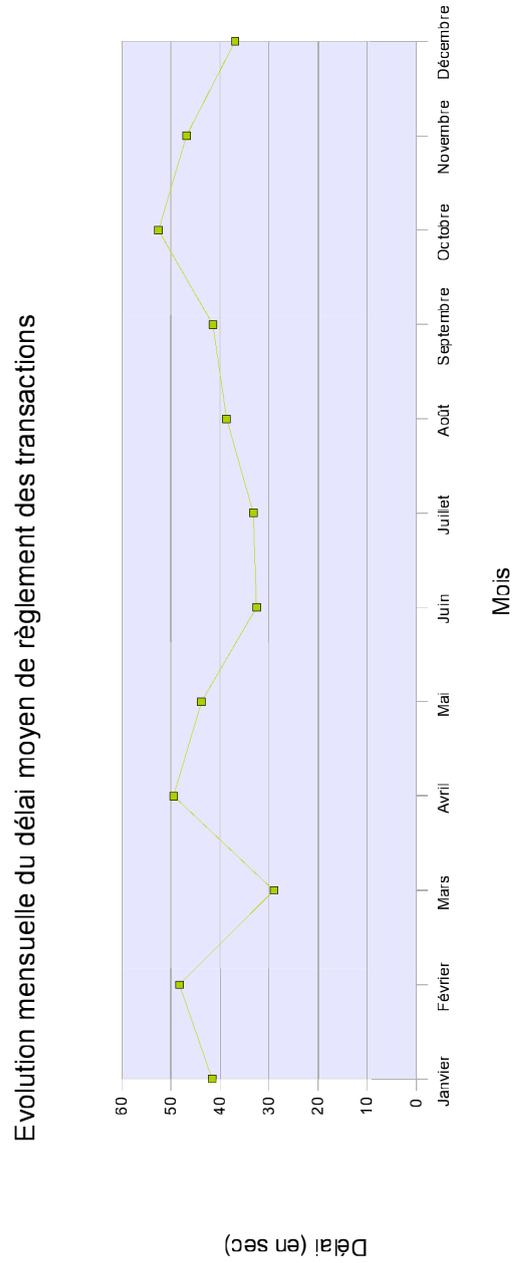
Annexe 3-d



Annexe 4-a



Annexe 4-b



Annexe 5 : Table des coûts de facturation des opérations de STAR-UEMOA

Volume échangé dans le système RTGS par mois	Coût par ordre pour les participants utilisant le réseau SWIFT		Coût par ordre pour les participants utilisant le service bureau de la BCEAO	
	Avant 13 GMT	Après 13h GMT	Avant 13 GMT	Après 13h GMT
De 1 à 500	300 FCFA	400 FCFA	315 FCFA	420 FCFA
De 501 à 1000	225 FCFA	300 FCFA	236 FCFA	315 FCFA
De 1001 à plus	150 FCFA	200 FCFA	158 FCFA	210 FCFA
Redevances annuelles*				
Participants directs utilisant le réseau Swift		Participants utilisant le service bureau de la BCEAO		
5 500 000 F CFA		6 000 000 F CFA		

ACHEVÉ D'IMPRIMER SUR LES PRESSES
DE L'IMPRIMERIE DE LA BCEAO
SEPTEMBRE 2013



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Avenue Abdoulaye Fadiga
BP 3108 - Dakar - Sénégal
www.bceao.int